



CS_2024_10

Extrait du registre des délibérations du COMITÉ SYNDICAL Séance du 16 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize février, à neuf heures trente, se sont réunis Salle Rabelais de l'Espace Champilambart à VALLET, sur convocation adressée le neuf février deux mille vingt-quatre, les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Michel BRARD, Président.

PRESENTS :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : M. Philippe CADOREL et Mme Edith MARGUIN ; **ESTUAIRE ET SILLON** : MM. Patrick CORBEL (*pouvoir reçu de Pierre LAUDEN*), Yves TAILLANDIER et Mme Hélène COUTELLER ; **RÉGION DE BLAIN** : MM. Jean-François RICARD et Martin PELÉ ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : M. Jean-Luc GRÉGOIRE et Mme Noëlle MARTEAU ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : MM. Paul SEZESTRE, Yves DAUVÉ (*pouvoir reçu de Christine CHEVALIER*) et Arnel VION (*pouvoir reçu de Jean-François CHARRIER*) ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : MM. Jean-Michel CLAUDE, Laurent MERCIER, Jacques PRAUD, Éric LUCAS et Luc LÉPICIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Frédéric MILLET, Didier BROUSSARD et Philippe JOUNY ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : MM. Raymond CHARBONNIER (*pouvoir reçu de Fabrice SANCHEZ*), Alain COUTRET, Pascal EVAÏN et Roland SCLAVARENO ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Christian GAUTHIER ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Jean-Michel BRARD (*pouvoir reçu de Mickaël DERANGEON*), Daniel BENARD, Claude CAUDAL et Thierry RICCI ; **REDON AGGLOMÉRATION** : M. Jacques LEGENDRE ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Jean-Guy CORNU, Pascal DABIN, Jean-Marc JOUNIER, Joseph LANCREROT, Frédéric LAUNAY, Pascal PAILLARD, Denis THIBAUD, Thierry BEAUQUIN, Thierry COIGNET et Bernard GENDRONNEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Marc JOUNIER

Titulaires : 57

Quorum : 29

Présents : 41

Votants : 46

Pouvoirs : 5

ABSENTS EXCUSES :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : M. Lionel MUSTIERE ; **ESTUAIRE ET SILLON** : MM. Yoann DORNER et Pierre LAUDEN (*pouvoir donné à Patrick CORBEL*) ; **RÉGION DE BLAIN** : M. Joël ARIZA ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : MM. Jean-François CHARRIER (*pouvoir donné à Arnel VION*) et Jean-Luc BESNIER et Mme Christine CHEVALIER (*pouvoir donné à Yves DAUVE*) ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : Mme Christine BLANCHET et M. Joël JAMIN ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Benoît LELIEVRE et David MOISAN ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : Mme Marie-Line BOUSSEAU ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : MM. Mickaël DERANGEON (*pouvoir donné à Jean-Michel BRARD*) et Laurent ROBIN ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Patrick BERNIER, Cédric BIDON, Yvon JACOB, Luc NORMAND et Patrick PRIN ; **REDON AGGLOMÉRATION** : M. Fabrice SANCHEZ (*pouvoir donné à Raymond CHARBONNIER*) ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Bernard BELLANGER, Thierry GRASSINEAU, Hervé CREMET, Youssef KAMLI et Vincent YVON.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION QUALITE DE L'EAU

Par délibération du 31 mars 2023, le Comité syndical a modifié la composition de la commission qualité de l'eau comme suit :

Territoire	Candidats	Commune
Pays de Retz	M. Yvan THERY	SAINTE-PAZANNE
	Mme Valérie TRICHET-MIGNE	MACHECOUL-SAINT-MEME
Val Saint Martin	M. Yvon JACOB	SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF
	M. Patrick PRIN	PORNIC
Région de Nort-sur-Erdre	Mme Anne-Marie CORDIER	LIGNÉ
	Mme Noëlle MARTEAU	PUCEUL
	M. Xavier LOUBERT-DAVAINE	TRANS-SUR-ERDRE
Campbon-Sillon	Mme Isabelle MALLE	CAMPBON
Région de Guémené-Penfao	M. Fabrice SANCHEZ	MASSÉRAC
Pays de la Mée	Mme Léa LEGENTILHOMME	ROUGÉ

Pour rappel, cette commission a pour objet de renforcer la transparence et l'appréhension des résultats des analyses relatives à la qualité de l'eau en réfléchissant aux outils permettant d'assurer la lisibilité et l'accessibilité des résultats d'analyses.

Conformément aux statuts, cette commission est ouverte aux délégués titulaires et suppléants du Comité syndical mais également aux membres des commissions territoriales.

Suite à la démission de M. Yvan THERY de son mandat de conseiller municipal depuis le 1er septembre 2023, la candidature de Thierry RICCI est présentée pour le remplacer.

Suite à ces informations,

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical CS_2020_65 du 04 décembre 2020 portant création de la commission « Analyses de la qualité de l'eau »,

Vu la délibération du Comité syndical CS_2023_21 du 31 mars 2021 relative à la modification de la composition de la commission qualité de l'eau,

Vu le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- de mettre à jour la composition de la commission ressource comme suit :

Territoire	Candidats	Commune
Pays de Retz	M. Thierry RICCI	SAINTE-PAZANNE
	Mme Valérie TRICHET-MIGNE	MACHECOUL-SAINT-MEME
Val Saint Martin	M. Yvon JACOB	SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF
	M. Patrick PRIN	PORNIC
Région de Nort-sur-Erdre	Mme Anne-Marie CORDIER	LIGNÉ
	Mme Noëlle MARTEAU	PUCEUL
	M. Xavier LOUBERT-DAVAINE	TRANS-SUR-ERDRE
Campbon-Sillon	Mme Isabelle MALLE	CAMPBON
Région de Guémené-Penfao	M. Fabrice SANCHEZ	MASSÉRAC
Pays de la Mée	Mme Léa LEGENTILHOMME	ROUGÉ

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Michel BRARD



CS_2024_10

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :
- sa transmission en Préfecture le 22/02/2024

- sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le 22/02/2024

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou publication.